

AVIS PUBLIC

DEMANDES (2) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le **mercredi 18 novembre 2025 à 18 h 30** à la salle des délibérations située au Centre social municipal, les membres du conseil municipal de Ville de La Tuque statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2025-043 / 329, CHEMIN DE L'ÉGLISE

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un abri attenant au garage existant en cour avant, ainsi que permettre que celui-ci soit à 1,40 mètre de la ligne latérale plutôt qu'à 1,50 mètre, le tout, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

5 470 469, cadastre du Québec.

2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2025-044 / 1330, BOULEVARD DUCHARME

Objet de la demande :

Permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge latérale à 1,42 mètre plutôt que 5,00 mètres, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

5 469 731, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement à ces demandes.

Pour toute question relative au présent avis, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 819 523-8200, poste 2146.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 28^e jour du mois d'octobre 2025.



Christian St-Gelais
Greffier

**POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 28 OCTOBRE 2025**